

DPR2

Mise au point d'un module du "Diagnostic Parcelles à Risque" pour limiter les transferts de phosphore par une gestion optimisée des parcelles humides



REPÈRES

Thématiques investies

Pratiques agronomiques,
gestion des zones humides,
conseil agricole, formes
du phosphore dans les sols
et dans l'eau, outil web
et bancarisation

Public ciblé

Agriculteurs, conseillers agricoles,
prescripteurs, gestionnaires
de bassins versants

CONTEXTE

Le Diagnostic Parcelle à Risques (DPR) a été développé en Bretagne pour évaluer le risque de transfert des pesticides vers l'eau en proposant des solutions pour limiter ces transferts et raisonner les pratiques sur les parcelles en cultures et leurs abords.

Il s'est progressivement enrichi pour devenir un diagnostic d'exploitation multi-polluants et s'intitule désormais le DPR2. Il est porté depuis ses débuts (1996) par la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne et des scientifiques de différents horizons (agronomes, hydrologues, géochimistes...). Pour faciliter son utilisation, et mieux rendre compte des préconisations aux agriculteurs, un outil web a été développé pour la saisie en ligne des résultats.

Le projet vise à compléter le diagnostic actuel pour identifier les risques de transfert de phosphore des parcelles humides vers les eaux et proposer des modes de gestion appropriés pour les limiter. Les sites expérimentaux sont situés sur le bassin versant du Frémur de Ploubalay (Côtes d'Armor) et le bassin versant du Lac au Duc (Morbihan).

OBJECTIFS

Analyser une centaine de parcelles humides pour caractériser les formes du phosphore dans ces parcelles

Montrer la variabilité du risque de fuites de phosphore vers le cours d'eau selon la pente des parcelles, les pratiques et le stock de phosphore accumulé

Déterminer des indicateurs simples des risques de transfert de phosphore vers les eaux

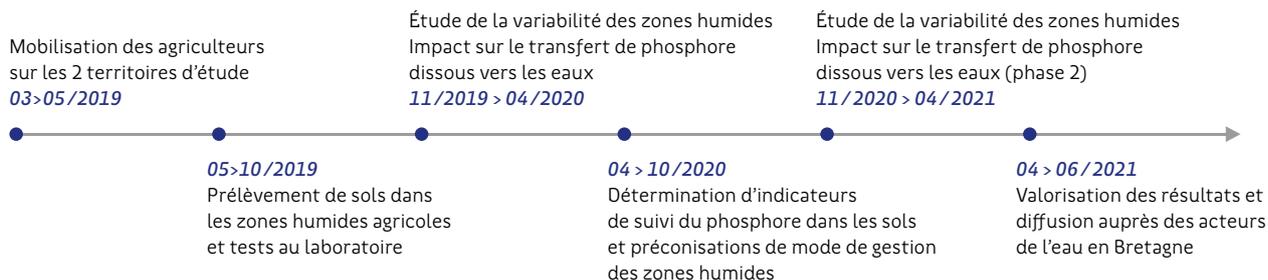
Proposer des modes de gestion adaptés à ces espaces sensibles

Permettre la bancarisation des données et leur valorisation

“ *Ce projet est emblématique de la volonté des scientifiques, des acteurs de terrain et des gestionnaires de l'agriculture d'unir leurs forces pour progresser dans la maîtrise des fuites diffuses de phosphore des sols vers les eaux. Il vise à la fois à comprendre les mécanismes fondamentaux mis en œuvre et à mettre au point des outils innovants pour le diagnostic et la gestion.* ”

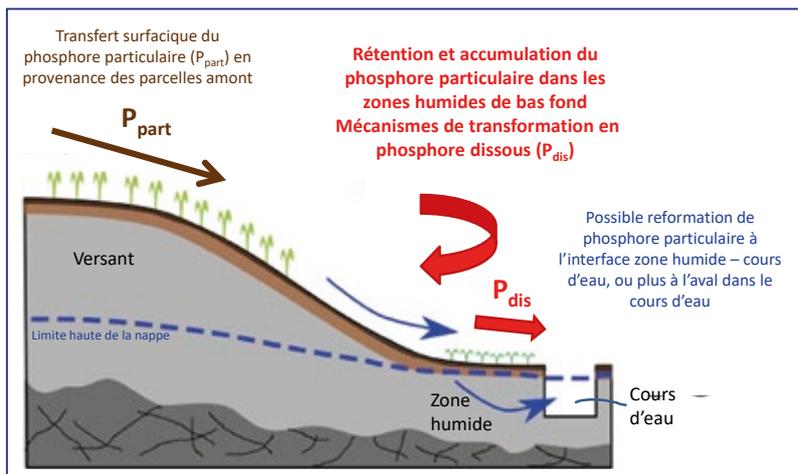
Gérard GRUAU,
Directeur de Recherche au Centre National
de la Recherche Scientifique (CNRS) de Rennes

CHRONOLOGIE DU PROJET



RÉSULTATS ATTENDUS

- > Typologie des zones humides représentatives du contexte breton (pente, stock, position dans le bassin) et risques de transfert en phosphore associés
- > Indicateurs simples d'évaluation du risque de transfert de phosphore vers l'eau des cours d'eau
- > Guide de bonnes pratiques de gestion des zones humides et de leur environnement pour minorer les risques de transfert de phosphore en lien avec la gestion de l'azote et du carbone
- > Un module "zone humide" dans l'application web DPR2
- > La formation des futurs utilisateurs



PP : phosphore particulaire, SRP : Phosphore dissous. Modèle conceptuel du transfert de phosphore vers les eaux.

DÉFIS À RELEVÉR

- > Sensibiliser à la gestion différenciée des parcelles humides selon leur topographie et leur place dans le bassin versant (amont, zones humides de plateau, alluviales...)
- > Proposer des aménagements et modes de gestion efficaces, facilement utilisables par les agriculteurs et économiquement viables
- > Permettre le libre accès aux données entre acteurs publics et leur ré-utilisation
- > Faire le lien entre les différents projets menés actuellement sur cette thématique en Bretagne

FOCUS

... sur l'originalité du projet

Elle repose sur la co-construction entre les acteurs de la recherche et de la profession agricole d'outils validés scientifiquement et directement utilisables sur le terrain. C'est la garantie de son efficacité pour accompagner les agriculteurs sur les territoires en proposant des préconisations opérationnelles et acceptables. Les outils produits seront dans un premier temps testés puis diffusés à un plus grand nombre lors de formations à destination des futurs utilisateurs des DPR2.

RÉGION BRETAGNE

eau@bretagne.bzh
02 99 27 12 29

CRAB

sylvie.guier@bretagne.chambagri.fr
02 23 48 27 86

